

## COMMERCES.

## La racine, monnaie locale,

Née en Vallée de Chevreuse, la monnaie locale la racine a fait son arrivée à Versailles au début de l'année. Depuis, plus d'une quinzaine de commerçants l'acceptent.

« Depuis un moment, je voulais en être. » Il l'a donc fait ! Thomas Journal, qui tient la boulangerie bio Le Pain Journal place Charost, s'est lancé dans l'aventure de la racine. Désormais, ses clients peuvent donc le payer avec cette monnaie locale née en Vallée de Chevreuse (lire ci-dessous). Depuis, il a su convaincre d'autres commerçants Versailles d'adopter ces grands billets colorés. « Je ne suis pas tout seul dans cette aventure. »

## Economie locale

Le cours est très simple à retenir. Un euro équivaut à une racine. « L'intérêt est que cela va à l'économie locale, argue Thomas Journal. Et cela sort du système bancaire. » Le Pain Journal est d'ailleurs devenu un point d'échange où convertir ses euros en racines. Les commerçants l'acceptant et les particuliers la pratiquant peuvent ainsi venir s'approvisionner dans la boutique de la place

Charost. Pour cela, il faut juste être membre de l'association, ce qui représente une cotisation de 45 euros à l'année.

Seul regret pour le commerçant, qu'une véritable boucle locale n'existe pas encore. « Par exemple, j'achète ma farine aux Moulins de Versailles qui eux-mêmes achètent leur blé à 100km de là. J'achète mes légumes sur le marché de Versailles qui eux-mêmes viennent de l'Eure-et-Loire (28). Il faut repenser tout le marché. Tout est trop délocalisé, nous sommes obligés d'aller plus loin que le local », regrette le commerçant.

## Une association

Mais l'emploi de la racine reste un premier pas pour favoriser le local, justement. « Le but est de trouver des fournisseurs locaux dans la mesure du possible », complète Olivier, bénévole pour l'association La Racine. Ce dernier est membre

du groupe dédié aux villes de Versailles, Le Chesnay et Viroflay. Son rôle est de « développer le réseau au niveau des professionnels, des associations et des particuliers ». Il poursuit : « Nous formons aussi les professionnels à l'utilisation de la Racine. Nous avons commencé notre campagne sur Versailles en février. Mais maintenant, des commerçants viennent directement à nous, sans que nous ayons à les prospecter ».

Dans les Yvelines et le nord de l'Essonne, limitrophe, ils sont ainsi désormais une centaine de commerçants à accepter les paiements en racine. Les bénévoles cherchent toujours à s'étendre ; des discussions ont lieu notamment avec le Potager du Roi.



Thomas Journal fait office de « banque » dans sa boulangerie bio Le Pain Journal de la place Charost.  
F. C.

## Les commerçants adeptes

Biocoop (3, rue des Etangs-Gobert) ; Le Pain Journal (place Charost) ; Bio Coste (6, rue Coste) ; Librairie Antoine (16, rue du Général-Leclerc) ; Carré Bio (42, rue Royale) ; La fabrication (13, rue d'Anjou) ; Damien Béal (22, rue Royale) ; Atelier Digital (41, rue Royale) ; Armelle naturopathe (9, rue Colbert) ; Kentucky Rain (25, rue de la Paroisse) ; Les Colibris de Versailles ; Gilles Montee - Naturopathe (9, rue des Tournelles) ; A la Reine Astrid (35, rue Royale) ; La Fumerie du coin (sur le marché).

Une liste non exhaustive puisque chaque jour, de nouveaux commerces adhèrent à l'association.

## Naissance d'une monnaie locale

Un comité d'animation s'est formé le 18 février 2016 constitué de 15 personnes (citoyens, associations et représentants du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse) pour déterminer les modalités d'organisation de la création d'une monnaie locale qui sera plus tard baptisée « racine ».

Une association à but non lucratif (où sont représentés des particuliers, des professionnels, des associations et des collectivités) a été créée en mars 2016 pour gérer cette monnaie locale. Les adhésions ou retenues lors des reconversions racines/euros permettent de financer les coûts de

fonctionnement (site internet, impression billets...). En juin 2018, les premiers tests ont débuté dans certaines communes pour s'étendre à tout le département à la fin de cette année là.

Le collectif pour la création d'une monnaie locale complémentaire réunit des particuliers, des associations, des entreprises et des collectivités locales du bassin de vie de la Vallée de Chevreuse et de ses environs. Son but est de mettre en circulation une Monnaie Locale Citoyenne Complémentaire (MLCC).

« C'est un moyen de paiement non spéculatif, qui doit permettre davantage d'échanges locaux, entre

particuliers et commerçants mais aussi entre les entreprises, notait Stéphanie Meurger, porte-parole de la racine, lors d'une assemblée générale de l'association. C'est un réseau de proximité qui peut booster les relations commerciales entre PME qui parfois s'ignorent sur le même bassin. »

La monnaie s'appuie sur un établissement bancaire, avec la parité de un pour un en euros et la possibilité de faire des échanges dans les deux sens grâce à un compte en banque provisionné en euros.

La racine s'intègre dans les 50 monnaies locales citoyennes complémentaires de l'Hexagone.

## Clagny-Gatigny : première pierre pour les futurs logements sociaux

Ce mercredi, Versailles Habitat a posé la première pierre d'une future résidence sociale. Le rez-de-chaussée du bâtiment sera occupé par la maison de quartier Clagny-Gatigny.

Au-dessus, quatre étages accueilleront vingt-neuf logements sociaux, entre une et quatre pièces.

Face à la première pierre, Michel Bancal, maire-adjoint de la ville au logement et président de Versailles Habitat a insisté sur « l'accessibilité » des appartements pour les personnes à

mobilité réduite. Il a aussi tenu à rappeler que la ville de Versailles dispose de 19.5% de logements sociaux, un chiffre en progression mais encore loin des 25% requis par la loi de 2013.

## « Une opération complexe »

François de Mazières, le maire de la ville a quant à lui tenu à saluer une « opération complexe, qui allie logements sociaux et maison de quartier ». Cela fait plus de dix ans que le projet est dans les tuyaux. Les travaux ont démarré en juillet dernier par le déman-

tement des préfabriqués qui accueillaient jusqu'alors la maison de quartier.

En ce qui concerne les contours de la future bâtisse, Linda Gilardone, l'architecte en charge du projet, dessine quelques détails : « Au rez-de-chaussée, il y aura une ouverture sur la rue d'un côté et une sorte de cloître avec au centre un grand jardin. Le but est de faire un espace protégé du tumulte de la ville. »

La livraison de la maison de quartier est attendue pour septembre 2020.

Mathilde Ansquer



François de Mazières (au centre) a symboliquement posé la première pierre en présence des membres de Versailles Habitat et d'élus.



# investit Versailles

## Ce qu'en pensent les commerçants

### ▲ A la Reine Astrid, chocolatier

Christophe Bertrand, gérant et chocolatier : « J'ai adhéré à la racine il y a trois semaines. Je suis engagé au niveau éthique de différentes matières. Je favorise les achats locaux pour mon sucre, qui est produit en agriculture raisonnée dans le 77. La racine est une alternative de fonctionnement qui permet d'éviter que l'argent n'alimente les marchés financiers mondiaux, pour privilégier le local. J'ai envie de croire que ça peut marcher. C'est important d'être précurseur dans le développement de cette monnaie pour lui donner sa chance. Je travaille avec l'épicerie *Entre la poire et le fromage*, dans le 91 (Essonne), que je paie en racine. »

### ▲ Carré Bio, alimentation bio

Bertrand Bouchinet, directeur : « Les bénévoles de l'association sont venus me présenter leur démarche en mars dernier. J'ai décidé de me lancer pour aider et encourager cette initiative locale. Cela s'inscrit dans les valeurs de notre projet. Nous sommes un des seuls magasins bio et indépendant de Versailles. Nous avons environ une dizaine de clients qui paient en racine, ce qui ne correspond pas encore à des chiffres énormes. Il faut le temps que ça prenne. La mise en place n'a pas été compliquée, même si je ne sais pas encore exactement comment ça va se passer au niveau comptable. Pour l'instant, je ne travaille pas avec des fournisseurs qui utilisent la racine. Mais j'en ai parlé à de nombreux commerçants du quartier Saint-Louis :

plus il y a de monde, plus ça marche ! »

### ▲ La Fabricature, concept store avec de la déco, du mobilier, des vêtements... de conception française

Estelle, fondatrice : « C'est Bertrand de Carré Bio qui m'a présenté deux bénévoles de l'association il y a quelques mois. Une cliente m'en avait parlé auparavant. Nous sommes de plus en plus d'adhérents dans le quartier Saint-Louis. Cette démarche fait sens pour moi car je promeus la fabrication nationale pour soutenir les emplois et réduire l'impact environnemental dans ma boutique. Je recherche actuellement des marques avec lesquelles collaborer qui acceptent la racine. Je trouve cette expérience positive. Une plateforme virtuelle a récemment été mise en place par l'association pour faciliter la mise en réseaux entre les commerçants. Quand on est en indépendant, c'est important d'être relié à un réseau. J'envisage de me payer en racine et d'utiliser cette monnaie à titre personnel. »

### ▲ Kentucky rain, création de vêtements

Allison Laurent, créatrice : « J'ai entendu parler de la racine en mars, quand j'ai rencontré un des membres de l'association qui faisait du porte à porte. Je ne connaissais pas du tout. Si cette monnaie peut faire adhérer les gens à la valorisation du circuit court c'est bien. J'ai été rassurée quand on m'a dit que c'était une démarche officielle, encadrée par la loi et empêchant la spéculation. Je n'avais pas de raison de ne pas adhérer, mon travail est dans la même lignée



En haut, de g. à dr. : Carré Bio et A la Reine Astrid (photo : Ville de Versailles). En bas, La Fabricature et Kentucky Rain.

que le circuit court : je ne fabrique que des vêtements avec du tissu recyclé que je trouve dans les brocantes ou que des

gens m'amènent. Comme je n'ai pas de fournisseurs, l'intérêt en tant que professionnelle est limité. Mais je compte utiliser les

racines pour consommer dans ma vie personnelle. J'en parle à beaucoup de monde pour faire connaître cette monnaie. Petit à

petit je pense qu'il y aura de plus en plus d'adhérents. C'est une habitude à prendre. »

Elise Neyret

## CHÂTEAU. Une commode inestimable de retour

« C'est le retour d'un des meubles les plus prestigieux au château » déclarait Laurent Salomé, directeur du musée national du Château de Versailles lundi 8 juillet.

Une commode livrée pour la chambre de la dauphine Marie-Thérèse Raphaëlle d'Espagne en 1745, réalisée par l'ébéniste Bernard Van Riesen Burgh II, qui vient de retrouver son écran d'origine.

Ce meuble très précieux est « une rencontre entre Orient et Occident » selon Laurent Salomé. « Des panneaux style rocaille en laque du Japon » intégrés dans « la forme galbée d'un meuble purement français » et recouverts de bronze doré.

### Une histoire mouvementée

L'histoire de cette commode en laque n'a pas été de tout repos.

Le meuble se trouvait aux États-Unis depuis une quarantaine d'années, dans des collections privées. Après son authentification royale, la question de son acquisition s'est posée il y a une vingtaine d'années lors d'une vente aux enchères, mais le prix était inabordable. Il aura fallu un « alignement des planètes » d'après Laurent Salomé, pour que le dénouement soit favorable. L'année dernière, la monégasque Jeanne Heymann a légué 20 millions d'euros au château, spécifiquement pour l'acquisition de peintures et ob-

jets présents au château avant 1789, ce qui a permis le retour de la précieuse commode.

Pour le directeur du musée, un legs d'une telle importance en provenance d'une personne inconnue des équipes du château est « unique ». « Elle contribue à embellir le château et nous avons une dette envers elle » confie Laurent Salomé. Il souhaite que l'argent de Jeanne Heymann soit consacré à l'acquisition « d'objets extraordinaires ». Le château a récemment acquis, grâce à ce legs, deux vases en porcelaine de Sèvres et une bergère Marie-Antoinette qui seront bientôt présentés au public.

Elise Neyret



La commode datant du XVIII<sup>e</sup> siècle est exposée au rez-de-chaussée du château dans l'exposition consacrée à Marie Leczinska.